

Suite à une succession de pics de pollution dans la vallée de l'Arve le Préfet de la Haute Savoie a interdit le 07 janvier 2015 le passage des camions Euro 3 au tunnel du Mont-Blanc.

Cette mesure curative a pour effet de reporter en Maurienne et en Combe de Savoie le trafic PL transitant par la vallée de l'Arve. Prise dans l'urgence, cette décision préfigure ce qui se passera lors d'apparition d'autres pics de pollution et ne peut tenir lieu de politique préventive durable.

Le Dauphiné Libéré dans son édition du 07/01/2015 commente cette décision avec le titre « La Haute Savoie envoie ses camions pollueurs en Savoie ».

**Mais la "guerre" des vallées ne doit pas avoir lieu.**

Si l'égalité de traitement entre les vallées Alpines votée récemment à l'unanimité par les élus du Syndicat du Pays de Maurienne est légitime, elle risque pourtant de rester lettre morte, faute de s'attaquer au fond du problème.

Pour sortir par le haut de cette situation, **l'utilisation optimale de la ligne ferroviaire historique du tunnel du Mont-Cenis est la seule solution disponible à court terme** pour limiter les transports de PL dans les Alpes du Nord. Rappelons qu'elle a été mise au gabarit standard européen GB+ pour permettre le ferroutage entre la France et l'Italie et est utilisée à seulement 17% de sa capacité. **C'est avant tout une question de volonté politique.**

Vivre et Agir en Maurienne demande en conséquence que les investissements publics soient réorientés sans plus attendre **pour la montée en charge rapide de l'Autoroute Ferroviaire Alpine (AFA) sur la ligne existante**. Cela passe entre autre :

- Par la sortie de la phase expérimentale entre Aiton et Orbassano, en constituant la société qui opérera l'exploitation du ferroutage en phase finale
- Par l'allongement de la distance de l'AFA en créant une nouvelle plateforme de chargement à Ambérieu
- Par l'achat du matériel roulant pour permettre cette montée en charge.

**C'est ainsi que la majeure partie du trafic PL des Alpes du Nord pourra rapidement être basculée sur le rail.**

Vivre et Agir en Maurienne dénonce comme elle l'a fait par le passé

- L'augmentation du trafic PL qu'autorise l'ouverture à la circulation du deuxième tube du tunnel routier du Fréjus prévue en 2019,
- **Le gouffre financier du projet Lyon-Turin** dénoncé par la Cour des Comptes, qui phagocyte les finances publiques et dont les promoteurs ont déjà décrété l'obsolescence programmée de la ligne historique,

Vivre et Agir en Maurienne demande également le redéploiement des financements publics pour le développement de transports collectifs de qualité dont a besoin la population au quotidien.

**La lutte contre la pollution est une question de santé publique d'autant plus urgente que les risques liés aux particules fines sont avérés, même à des niveaux d'expositions relativement faibles** comme l'a souligné l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) dans son premier bulletin Epidémiologique Hebdomadaire (BEH) de l'année 2015

Nous contacter : Vivre et Agir en Maurienne : [vamaurienne@yahoo.fr](mailto:vamaurienne@yahoo.fr)

Ne pas jeter sur la voie publique